



Pôle Sanitaire et Social

Poste à pourvoir

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

En réponse à un besoin identifié, l'ACARS se voit confier la création d'une **Equipe Mobile Santé Précarité**, dispositif expérimental financé par l'Agence Régionale de Santé. Son objectif est de favoriser l'accès aux soins, à la santé et à la prévention des personnes vulnérables en situation de grande précarité sur le territoire stéphanois.

Dans ce contexte de création de service l'ACARS recrute **un(e) Médecin en CDD à temps partiel (0,20 ETP), pouvant évoluer vers un CDI.**

Votre profil :

- Vous êtes médecin généraliste, une formation complémentaire et/ou une expérience en promotion de la santé, en aller-vers ou en addictologie serait appréciée.
- Dynamique et créatif(ve), vous souhaitez vous impliquer dans le développement d'un nouveau dispositif, porteur de nouveaux projets. Vous présentez de fortes capacités d'adaptation.
- Idéalement, vous pouvez communiquer dans plusieurs langues
- Vous êtes titulaire du permis B.

Les missions du poste :

- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et dans une posture d'« aller vers », vous rencontrerez les publics les plus éloignés du système de santé en collaboration avec les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire stéphanois (maraudes, accueils de jour, lieux de vie, etc.).
- Vous évalueriez la situation globale de la personne rencontrée sur le plan médical, psychiatrique et somatique, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire. Vous prêterez une attention particulière aux pathologies liées aux problématiques d'errance et de précarité.
- Vous assurerez des consultations d'évaluation diagnostic afin de proposer les actes de soins et les orientations adaptées à la situation de la personne.
- Vous participerez au renforcement d'un réseau de partenaires.

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective des Médecins Spécialistes Qualifiés (CCN66).
- Salaire selon profil (brut mensuel de 938 € en début de carrière).
- Reprise de l'ancienneté sur justificatifs.
- Horaires de journée
- Congés supplémentaires : 6 jours consécutifs par trimestre x 3 trimestres.

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à A. LAFONT, Responsable RH - alafont@association-acars.fr**